

Relevé de conclusion du comité de pilotage n°2 13 décembre 2022 de 9h30 à 12h

Personnes présentes (sur place ou à distance) : Karine Bernad, Jean-Charles Chabanne, Pierre Chareyron, Brigitte Darchy-Koechlin, Nathalie Flipo, Régis Guyon, Nathalie Hérault, Sophie Joffredo - Le Brun (9h30-10h45), Bertille Joseph, Sabine Kitten, Carole Le Hénaff, Catherine Loisy, Michèle Prieur, Aurore Promonet, Serge Quilio, Sophie Roubin, Virginie Volf.

Excusés : Sophie Beaumont, Anna Clavel, Alexandra Goislard, Martine Gadille

Suivi du comité de pilotage : [Lien vers le relevé de conclusion du précédent CoPil](#)

Calendrier des LéA : <https://view.genial.ly/60e83c92a697cb0d913053e5>

- Prochain CoPil: le mardi 28 mars après la commission de sélection

Table des matières

Informations diverses	2
Commission d'expertise	3
Rencontre internationale	4
Reconnaissance des acteurs engagés dans une recherche LéA.....	4



Informations diverses

Convention IFÉ LéA / CRDP Liban

Brigitte Darchy Koechlin a organisé une rencontre entre le “DGESCO” libanais, la présidente du CRDP (Centre de Recherche et de Développement pédagogique) du Liban, le BIP et les LéA. Le DGESCO et la présidente du Liban ont manifesté leurs intérêts pour travailler avec les Lieux d'éducation Associés du Liban pour faire avancer la recherche au Liban et pour maintenir un partenariat entre les LéAL et les LéA, avec un financement de la Banque mondiale. Une convention CRDP-IFÉ doit être signée en 2023. Les membres du CoPil se réjouissent de cette opportunité

Publications dans Diversité

[La revue Diversité](#) est maintenant portée et éditée par l'Institut français de l'éducation (IFÉ) de l'ENS de Lyon, sous un format totalement en ligne et gratuit. C'est une revue classée par l'HCERES à l'interface. Si les numéros sont thématiques, des rubriques telle que la rubrique “**Dans la fabrique de la recherche**” peuvent concerner les LéA : il y aura 2 articles de LéA dans cette rubrique dans son prochain numéro. [Voir les différentes rubriques de la revue.](#)

Heures DGESCO / moyens recherche

L'attribution des heures pour les acteurs éducatifs a été confirmée par la DGESCO. Il reste maintenant à travailler sur leur répartition dans les différents LéA.

Dans le dossier de candidature LéA, il est demandé de se positionner sur le nombre d'heures demandées pour les acteurs éducatifs, mais pas le temps fléché dans le service des chercheurs pour leur participation au LéA. C'est pourtant ce qui se pratique dans des dossiers de type ANR par exemple.

- L'ajout d'un item “investissement des chercheurs” dans le dossier de candidature sera étudié pour le prochain appel à projet.

Capsule “Innovation-recherche collaborative”

Un livret de l'innovation est en cours d'élaboration dans le cadre de “l'école du futur”. Il a comme objectif d'accompagner celles et ceux qui souhaitent déposer un “projet innovant”. Le réseau des LéA a contribué par un contenu interactif qui explicite le lien entre l'innovation et des recherches collaboratives de type LéA

Courriers aux recteurs

Un courrier a été envoyé, pour faire connaître le réseau des LéA-IFÉ et le re-positionner au regard des Léa de Nathan, aux recteurs de toutes les académies où existent des LéA. L'objectif est de préciser l'appartenance et les missions des LéA. Le recteur de Lyon a répondu en donnant un avis très favorable. Pas d'autre réponse pour l'instant.

Un même courrier sera envoyé aux recteurs des académies où il n'y a pas de LéA cette année.

Commission d'expertise

Calendrier

- Réception des dossiers en février. Étude des dossiers en mars
- La commission d'expertise sera organisée le **mardi 28 mars matin**.

Composition de la commission d'expertise

Les personnes déposant un dossier LéA ne sont pas dans la commission d'expertise.

Membres du CoPil prêts à s'impliquer en 2023 :

Brigitte Darchy-Koechlin, Régis GUYON, Pierre CHAREYRON (si pas de conflit d'intérêt), Jean-Charles Chabanne, Sophie Joffredo-Le Brun.

La question de la diversité des projets

Le CoPil exprime l'importance de sélectionner des dossiers qui permettent d'introduire et de maintenir une diversité du type de LéA dans le réseau. Des critères de diversité : taille/structuration, thématiques (repérer celles qui n'ont pas été traitées), types de structure/niveaux scolaires, maillage territorial (outre-mer, académies non présentes dans le réseau), organisation, dispositif institutionnel, diversité des acteurs.

Il semble difficile de donner des orientations trop strictes aux experts. Les membres de la coordination du réseau pourront donner des éléments sur "la couleur" du réseau actuel au moment de la commission de sélection et le critère de la diversité pourra aider à départager des dossiers qui présenteraient des qualités équivalentes.

Il est difficile d'informer les candidats de ces orientations pour cette année. Il faudra le faire figurer dans le prochain dossier d'appel à projet.

Par ailleurs, il sera important de maintenir une vigilance particulière lorsque les instances hiérarchiques et les établissements sont cités dans le dossier de candidature mais pas les enseignants.

Dans le cas de projets ayant une grande diversité d'acteurs et de strates institutionnelles, on pourrait suggérer de prévoir dans l'équipe une personne qui soit en charge de la coordination et que ce temps de coordination soit reconnu par l'institution. Cette personne pourrait être encouragée à suivre la formation "Faciliter la conduite de travaux collaboratifs en contexte de recherches partenariales".

Renouvellement / Prolongation

Une demande de prolongation, pour 1 an, est très exceptionnelle et étudiée séparément avant la commission de sélection.

Une demande de renouvellement, pour 3 ans, implique un changement de question de recherche, d'échelle (par exemple une mise en réseau)...

- L'équipe qui demande un renouvellement doit fournir, au plus tard pour le 27 février, **un bilan final des 3 ans et doit remplir le dossier de candidature**.
- Le dossier passe ensuite en commission comme un nouveau LéA.
- Les experts évaluent cette nouvelle candidature au regard du bilan du LéA précédent et de l'avis du référent IFÉ.

Le rôle du réseau des LéA est celui de laboratoire et d'incubation. Le contrat est clair pour les LéA entrant dans le réseau de la temporalité des 3 ans pour permettre la rotation. Mais quand un LéA s'arrête, la dynamique s'arrête surtout pour les enseignants. D'autre part, pour que les pratiques changent il faut du temps. Il faudrait qu'il y ait un relais local institutionnel pour que la dynamique de la recherche se poursuive sans nécessairement continuer à être un LéA et que cela permette d'assurer l'essaimage des résultats : quel appui possible des EAFC, CARDIE ?

Rencontre internationale

La rencontre internationale aura lieu mardi 23 mai après-midi et mercredi 24 mai

Thématique

Développement professionnel en contexte de recherche collaborative : enjeux et perspectives pour les différents acteurs

Conférence

Pour la conférence, l'idée est de mettre en regard deux entrées, avec deux interventions spécifiques, puis des échanges croisés :

- une entrée orientée clinique de l'activité
- une entrée orientée sociologie des organisations.

Les intervenants sollicités :

- Pour l'orientation "clinique de l'activité", **Bernard Prot** est d'accord
- Pour l'entrée "sociologie des organisations" (transformation des acteurs et milieux, dynamique de changement) Christian Maroy va être contacté

Reconnaissance des acteurs engagés dans une recherche LéA

Les écoles académiques de la formation continue ([EAFC](#)) qui se mettent en place ont comme objectif premier de permettre à chacun de participer à la construction de son parcours de formation et ainsi, d'être davantage acteur de son parcours professionnel.

Il y a une certaine ressemblance entre un parcours EAFC et l'engagement dans un LéA : la temporalité longue, une organisation avec trois types de modules : formation (pourrait correspondre à la participation aux manifestations du réseau), transférabilité (travail dans le LéA) avec production d'un livrable (contribution RI, productions, bilans) et personnalisation (RDV des LéA). Si l'on pouvait envisager des parcours EAFC - LéA, la plus value pour les membres des LéA serait l'attribution d'ordres de mission, une inscription dans leur dossier professionnel (i-prof) et la prise en charge de leurs déplacements.

Des organisations sont en place dans certaines académies : à Nancy-Metz, les enseignants des LéA actifs sont membres d'un groupe de travail et de production (appellation institutionnelle) et cela apparaît dans les dossiers de carrière ; à Créteil, les membres des LéA sont reconnus pour leur expertise et peuvent intervenir dans des formations pour témoigner, en binôme avec des formateurs...

Il est très complexe de penser les choses nationalement, le continuum de formation des enseignants est actuellement laissé au local et chaque EAFC a ses propres axes

stratégiques. En revanche, partager sur les mises en œuvre locales permet de rendre visible des solutions possibles, de penser des organisations et de les adapter au contexte.

De plus, dans les INSPE, la formation initiale est de plus en plus adossée à la recherche. Il serait logique qu'un tel adossement existe aussi dans la formation continue. Les LéA pourraient aussi être reconnus comme une nouvelle forme de formation de formateurs.

- Pierre Chareyron propose qu'une présentation des LéA et de l'IFÉ soit faite dans le cadre d'une plénière du réseau des INSPE

Les directeurs d'EAFC se fédèrent eux aussi en réseau et pourraient être des interlocuteurs importants pour la suite.

- Suggérer aux LéA de se signaler auprès des CARDIE, des EAFC (pour demander localement s'il est possible d'ouvrir un groupe de travail académique/parcours EAFC) et du responsable recherche de l'INSPE